

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-31

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 27 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à ARDUIN Annie - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : ADHESION 2023. FONDATION DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 100,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à verser la somme de 100,00 € à la Fondation du Patrimoine.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

